JOURNAL DU COMITE D'INTERET DE QUARTIER

DE SAINT PIERRE LES MARTIGUES
Mars 2006 N°8

14 Chemin des Ecoles Tél.: 04 42 81 17 04
http://ciqsaintpierre.free.fr

VALLON DU FOU : Dernières infos

Lors de la parution du numéro précédent de ce journal, en janvier, nous étions dans l'attente du rapport des Commissaires Enquêteurs. Ce rapport est aujourd'hui publié. Il donne un avis favorable à la demande de la CAOEB d'exploiter un centre de traitement des déchets ménagers au Vallon du Fou. Toutefois, il a retenu dans sa conclusion une partie de nos demandes et arguments.

Le 1er alinéa de la conclusion est le suivant : « La Commission d'enquête considère que le projet du Vallon du Fou, soumis à la présente enquête devrait être une phase transitoire, aboutissant le plus tôt possible à ne plus traiter de déchets fermentescibles sur le site, ceci, quelle que soit l'issue du Plan départemental d'Elimination des Déchets ».

Avant la parution de l'Arrêté Préfectoral qui sera examiné par le Comité Départemental d'Hygiène le 30 mars, nous avons rencontré, à notre demande, deux personnalités clés dans cette affaire, le Secrétaire Général de la Préfecture, signataire final probable de l'arrêté, et l'Ingénieur Divisionnaire de la DRIRE, responsable de la rédaction de cet arrêté et donc des contraintes imposées à l'exploitant.

Au cours de ces deux réunions nous avons présenté notre demande d'interdiction de l'enfouissement des fermentescibles. Nous avons insisté sur le fait que la phase transitoire pouvait être totalement supprimée et par voie de conséquence la production de biogaz nauséabond et aggravant l'effet de serre.

Nous avons exposé nos arguments :

- la loi qui depuis 2002 n'autorise que la mise en décharge de déchets ultimes,
- l'intégration du projet du Vallon du Fou dans le Plan Départemental qui envisage un traitement préalable des fermentescibles,
- la difficulté de trouver des sites de décharge ce qui implique que les centres autorisés soient exemplaires et économisés. Il faut développer le tri sélectif et ne pas enfouir de déchets fermentescibles qui ont aussi l'inconvénient de nécessiter l'apport massif d'inertes pour tenter de réduire les nuisances,
- la capacité technique et financière de la CAOEB qui l'oblige à être innovante.
-

L'écoute de nos interlocuteurs a été attentive. Le bien-fondé de notre argumentation a été reconnu. Néanmoins il nous a été dit que l'Arrêté Préfectoral devait tenir compte du contexte : dans le cadre de la loi de décentralisation, le Conseil Général est responsable du problème des déchets ménagers. La mise en œuvre du Plan est de sa compétence et elle rencontre dès à présent de grosses difficultés.

Les représentants de l'Etat tiennent compte de cette réalité en n'imposant pas aux exploitants de décharges des obligations qu'ils ne pourraient pas tenir. En contrepartie ils imposeront aux exploitants, au travers de l'Arrêté, une pression les engageant dans une démarche de progrès continu. En outre les dispositions et obligations fixées par l'Arrêté ne sont pas irrévocables, mais seront périodiquement réexaminées avec l'évolution du contexte départemental.

Le CIQ sera vigilant dans le suivi de l'exploitation..

Ã Ã Ã Ã Ã Ã Ã Ã Ã Ã Ã Ã Ã Ã Ã Ã Ã Ã Ã Ã

BREVES

Les escaliers de l'Allée des Ecoliers sont dans un état de plus en plus lamentable. On y retrouve tous les vieux papiers, canettes de bière brisées et autres saletés possibles. Il serait opportun que la municipalité fasse nettoyer ce coin régulièrement !

Depuis la réfection de l'école des problèmes d'assainissement se posent : lorsque l'école maternelle fonctionne il y a des écoulements d'eau sur le chemin des écoles et l'allée de la Réraille (avec problème de gel cet hiver) ; par ailleurs un riverain a été inondé lors d'un orage car les conduites qui canalisent l'eau au niveau de l'école débouchent devant chez lui, sans aucune évacuation prévue .

Dans de nombreux endroits du vallon de Saint Pierre il n'y a ni nom de rues, ni numéros. Cela pose problème lorsqu'on doit recevoir un livreur ou même simplement du courrier lorsque le préposé habituel n'est pas là. Nous proposons de recueillir les avis des personnes intéressées pour demander à la municipalité de remédier à cet état de fait .

Samedi 25 mars vers 8h du matin une pluie de mousse (!) s'est abattue sur le sud est du quartier de la plaine Saint Martin. Les riverains ont pris des photos et recueilli des échantillons pour les porter à la DRIRE et les faire analyser. Affaire à suivre…

CARNAVAL A SAINT PIERRE

Samedi 18 Mars 2006, l'Association des Parents d'Elèves de St Pierre a organisé le carnaval des enfants.
De nombreux enfants et parents sont venus déguisés pour participer à un défilé fort sympathique dans les rues de St Pierre.
Une fois revenus à la salle polyvalente, les enfants ont pu prendre un goûter grâce aux mamans « pâtissières ». Ils se sont également régalés à tenter de casser une magnifique pignata confectionnée par une maman de l'école. La salle polyvalente était animée par un « DJ » bénévole.
L'APE remercie l'ensemble des parents qui se sont mobilisés pour que cette manifestation ait pu avoir lieu.

Ã Ã Ã Ã Ã

DIMANCHE 9 AVRIL L'APE DE SAINT PIERRE
ORGANISE UN VIDE GRENIER

Le Dimanche 9 avril de 9h à 17h l'APE organise un vide grenier sur le terrain de sport de la salle polyvalente. Venez nombreux chiner, trouver l'objet rare ou faire de bonnes affaires au détour des nombreux stands !!
Les bénéfices de cette journée serviront à acheter de nouveaux téléviseurs pour les écoles primaires et maternelles de St pierre les Martigues.

Si vous souhaitez exposer et vendre vos objets inutilisés, vous pouvez contacter Emmanuelle au 06 29 62 32 36 pour tout renseignement et réserver un stand.

Restauration rapide sur place : boissons, sandwichs, grillades, frites …

Voilà une initiative qui va tout à fait dans le sens de développer une vie de quartier plus conviviale et de permettre aux habitants de se rencontrer. Dans le même ordre d'idée, il existe depuis quelques années une fête des voisins (cette année le 30 mai 2006) que nous aimerions développer sur Saint Pierre. L'an dernier nous avions organisé un repas pris en commun entre quelques voisins du centre du hameau. Pourquoi ne pas multiplier les initiatives cette année en plusieurs lieux du Vallon ?